



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service-Public

INFOS PRATIQUES

UN NOUVEAU TÉLÉSERVICE POUR TOUS LES ÉLECTEURS

Mis en ligne le 19 mars 2019

Le ministère de l'intérieur vient de déployer un nouveau téléservice à l'attention de tous les électeurs : la **téléprocédure d'interrogation de la situation électorale (ISE)**.

Ce nouveau service permet à chaque citoyen de vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter, à partir de tout support numérique connecté (ordinateur, tablette, smartphone).

Si au terme de la recherche l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il sera invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.

Ce téléservice est disponible sur le site Service-Public.fr au lien suivant <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687>



RETOUR À LA LISTE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

 02 40 94 64 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.